

INSCRIPTION EN BTS Indus 1ère année Rentrée 2021

Pour pouvoir vous inscrire en BTS dans notre établissement

1. Vous devez avoir eu une proposition de place via *Parcoursup* que vous avez confirmée.
2. Vous devez être titulaire du baccalauréat.

Dates d'inscriptions : **Mercredi 7 juillet 2021 de 8h à 18h**
Jeudi 8 juillet 2021 de 8h à 18h

Votre inscription en première année de BTS ne sera validée que lorsque votre dossier d'inscription **complet et signé** aura été reçu par l'établissement.

DOCUMENTS JOINTS À COMPLÉTER :

- La fiche d'inscription
- La fiche d'urgence

DOCUMENTS À FOURNIR :

- La copie de votre diplôme ou de votre relevé de notes du baccalauréat
- Exeat (certificat de fin de scolarité de l'ancien établissement)
- La photocopie de votre carte d'identité recto/verso
- Livret de famille (photocopie parents et enfants) et jugement de divorce (si divorce)
- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
- Notification MDPH, PAP, PAI (si bénéficiaire)

La Provisoire,
Mme Buttazzoni

BTS INDUSTRIEL :

1MS MAINTENANCE DES SYSTÈMES DE PRODUCTION

1ELT ÉLECTROTECHNIQUE

1CPRP CONCEPTION DES PROCESSUS DE RÉALISATION DE PRODUITS

1MS

1ELT

1CPRP

ETUDIANT

Numéro **PARCOURSUP** obligatoire

NOM : **PRÉNOM** : **SEXE** : ...
 Né(e) le : Nationalité (Pays) :
 Commune de naissance : Département :
 N° Sécurité Sociale de l'étudiant :
Adresse du domicile de l'étudiant :

Tél mobile de l'étudiant : **Mail** :

1. SCOLARITÉ DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ EN 2019/2020

.....
 Classe :

2. SCOLARITÉ DE L'ANNÉE 2020/2021

S'agit-il d'un **redoublement** ? OUI NON

RÉGIME : EXTERNE Demande d'une place en INTERNAT (en fonction des places disponibles)
ATTENTION : Les changements de régime ne sont pas admis en cours de trimestre scolaire.

Aménagement examen : oui non si oui Accompagnateur AVS : oui non
 Type : PAP PAI PPS

Joindre la copie des derniers documents

3. CHOIX des Langues 2021/2022

BTS MS Maintenance des Systèmes

BTS ELT Electrotechnique

BTS CPRP Conception de Processus de Réalisation de Produits

LV Anglais obligatoire

4. Autorise la prise de **photo d'identité** par l'établissement pour l'usage interne oui non

5. SIGNATURE :

Date, vu et pris connaissance

Signature de l'étudiant

.....

.....

RESPONSABLES LEGAUX

Rappel : En cas de séparation ou de divorce (jugement de divorce), le père et la mère ont accès au suivi de la scolarité de leur enfant. Le lycée envoie donc les bulletins aux deux responsables. Toute situation particulière doit être signalée et fera l'objet d'un traitement individuel.

Responsable 1 (paie les frais scolaires) :

A renseigner **Nom, Prénom** :

Obligatoirement Lien avec l'étudiant : père
 mère
 autre (à préciser) :

Adresse :

Profession :

Tél. Dom. : Tél. Travail :

Tél. Mobile :

Adresse mail (OBLIGATOIRE) :

Acceptez-vous de : → recevoir les avis d'absences par mail ? OUI NON
→ donner vos coordonnées aux associations de parents d'élèves ? OUI NON

Responsable 2 : Nom, Prénom

A renseigner Lien avec l'étudiant : père
Obligatoirement mère
 autre (à préciser) :

Adresse :

Profession :

Tél. Dom. : Tél. Travail :

Tél. Mobile :

Adresse mail (OBLIGATOIRE) :

Acceptez-vous de : → recevoir les avis d'absences par mail ? OUI NON
→ donner vos coordonnées aux associations de parents d'élèves ? OUI NON

Personnes à prévenir autres que les responsables en cas d'urgence :

NOM Prénom : Lien de parenté :

Tél domicile : Tél portable :

NOM Prénom : Lien de parenté :

Tél domicile : Tél portable :

Date du dernier rappel de vaccination antitétanique (JJ/MM/AAAA) : ... | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |
Validité inférieure à 10 ans

Ne pas joindre de copies du carnet de santé

Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, précautions particulières à prendre, ...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

CONSIGNES:

- 1) **Contactez l'infirmière en début d'année scolaire pour mise en place ou renouvellement d'un P.A.I, d'un P.A.P, d'un P.P.S.**

- 2) **Toute information confidentielle est à transmettre**
 - **(sous enveloppe fermée) à l'infirmière scolaire.**

3) Tout traitement (pris à l'internat) relève d'une ordonnance à déposer à l'infirmierie.

4) Tout accident survenu au lycée, en stage ou sur un trajet domicile/entreprise, doit être signalé dans les 24h à l'infirmière Infirmierie.0640011p@ac-bordeaux.fr ou au secrétariat de la scolarité secretariat4.lfd@ac-bordeaux.fr

Nom du médecin traitant :

Téléphone du médecin traitant : | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |